

Association Vivre en Bord de Baie
Compte Rendu de l'assemblée générale ordinaire du 17 novembre 2017
tenue à la Salle des Dunes d'Hillion à 20h30

Sont présents 16 adhérents et 4 pouvoirs sont présentés et validés : Helbert Nicole, Mocquet Pascal, Guéno Anne-Sophie, Créoff Sabine.

Le quorum est atteint (20 voix pour 23 adhérents).

La réunion est animée par Sylvain Lelièvre, Président de l'Association.

Ordre du Jour :

Rapport moral - vote

Rapport financier - vote

Perspectives 2018 - vote

Cotisations 2018 -vote

Questions diverses

Election du CA - vote

Rapport moral :

Rappel : le 07/04/17 l'Assemblée générale extraordinaire a voté :

1. pour le dépôt d'un recours contentieux contre M. le Préfet des Côtes d'Armor
2. pour une demande d'aide juridictionnelle
3. pour provoquer une réunion en Mairie.

Le 10/04/2017 dépôt du recours au Tribunal Administratif de Rennes , validé le 18/04/17.

Le 25/07/2017 mémoire en défense du Préfet au Tribunal (hors du délai légal de 60 Jours).

Il met en doute la recevabilité de notre recours, justifie l'établissement du zonage, conteste la rupture d'égalité entre citoyens, justifie le retard de publication...

Réunion du CA le 8/9/2017 en vue d'y répondre et de démonter les arguments du Préfet : recours recevable, détermination du zonage non conforme, guide méthodologique non validé par la loi, rupture d'égalité entre citoyens mal interprétée.

L'aide juridictionnelle totale est accordée le 18/10/17 : avocat Maître Demay à Guingamp.

Réunion en Mairie le 19/05/2017 . Les sujets abordés sont : informer les conseillers de notre recours, les responsabilités de la commune, les modes d'alarmes prévues ? réponse : un **Plan Communal de Sauvegarde** sera établi d'ici fin 2017.

Sont également évoqués : l'entretien des digues, l'entretien des réseaux électriques et téléphoniques, l'estimation de la valeur de nos biens (non réalisée au 28/12/16) et la création d'une zone Bio.

Réunion en Mairie le 21/09/17, car les conseillers de l'opposition n'ont pas été informés de notre requête (fait par la suite), pour le **PCS** une réunion de quartier pour information est demandée, M. le Maire envisage une demande de subvention pour financer un diagnostic des digues.

A la suite de cette réunion une lettre recommandée est adressée à M. le Maire pour lui demander l'entretien de nos digues.

Vote du Rapport Moral : Approuvé à l'unanimité.

Rapport Financier :

Présenté par Brendan Prigent, trésorier de l'association, l'association compte 23 adhérents à jour de cotisations (5€ pour 2017) soit 115€ de ressources.

Les dépenses : lettres recommandées, timbres, photocopies, etc... 106€

Le solde : 9€.

Vote du rapport financier : Approuvé à l'unanimité.

Perspectives 2018 :

Point principal l'entretien des digues. A qui s'adresser ? En principe au 1/1/2018 le gestionnaire sera St Brieuc Armor Agglomération. Discussion sur l'état actuel des différentes digues.

Suivi du procès avec notre Avocat (RDV le 14/12/2017 à Guingamp).

Demande de révision des taxes foncières et habitation.

Elargissement de l'association : après discussions il est soumis au vote la résolution suivante :

"Après accord de l'avocat l'association Vivre en Bord de Baie sera élargie à l'ensemble des riverains de la commune d'Hillion concernés par l'endiguement marin (secteurs les grèves, le pont Derlande, la Buharais, le champ Guérin), le CA sera chargé d'officialiser cet élargissement."

Vote : 19 voix pour , 1 abstention, la résolution d'élargissement de l'association est adoptée .

Le CA propose l'augmentation de la Cotisation à 7,5 euros par propriétaire.

Vote : accepté à l'unanimité.

Questions diverses :

Demande à la mairie d'Hillion de la pose de chicanes sur la portion du GR34 qui emprunte la digue pour empêcher le passage des chevaux et des VTT (au niveau de la propriété de Mme Le Borgne et au niveau de "l'étang moreau").

Election du nouveau CA :

Il est fixé par nos statuts à 7 membres.

2 démissions : Marie-Josée Noailles et Claude Cabaret

1 sortant : Jean-Pierre Vilsalmon.

3 Candidats: Anne-sophie Guéno, Jean-Pierre Vilsalmon et Jean-Yves Cabaret.

Vote : Approuvé à l'unanimité pour l'élection des 3 candidats.

Clôture de l'AG à 22h30

Rédacteur Jean-Pierre Vilsalmon

Vivre en Bord de Baie

Composition du nouveau conseil d'administration suite à l'assemblée générale du 17/11/2017

Cabaret Jean-Yves	10 Pissoison, 22120, Hillion	Vice-président
Guéno Anne-Sophie	12 route des Grèves, 22120, Hillion	
Helbert Alain	24 route des Grèves, 22120, Hillion	
Lelièvre Sylvain	6 Pissoison, 22120, Hillion	Président
Mocquet Deslandes Lucette	4 Pissoison, 22120, Hillion	
Prigent Brendan	28 route des Grèves, 22120, Hillion	Trésorier
Vilsalmon Jean-Pierre	16 route des Grèves, 22120, Hillion	Secrétaire